## PERMANENCE JURIDIQUE

## **DESCRIPTION**

La commune de Saint-Gervais-d'Auvergne a fait le choix d'aider ses habitants sinistrés. En cas de catastrophe naturelle ou d'intempéries provoquant des dommages, la commune met en place des permanences juridiques pour aiguiller les habitants dans leurs démarches administratives.

Ces permanences gratuites sont assurées par un avocat. Ce dernier prend connaissance des cas des habitants, de leur contrat d'assurance et fournit des conseils pour débloquer leurs dossiers.

Avec cette initiative, la commune soutient concrètement ses habitants. Elle facilite l'accès aux droits, à l'indemnisation et à la justice. Ainsi, Saint-Gervais-d'Auvergne accompagne sa population impactée sur le plan matériel et psychologique.



## CONTACT

- Saint-Gervais-d'Auvergne, 2023
- Mairie de Saint Gervais d'Auvergne: 04 73 85 71 53

## THÉMATIQUES

Solidarités et action sociale / CCAS

Attractivité du territoire / Rénovation du bâti

Vie de la collectivité / Action municipale

REPÈRES

5,75

